



Bac Pro A.E.P.A.

Bac Professionnel Animation Enfance et Personnes âgées

DOMAINES D'ACTIVITE

Le Baccalauréat Professionnel « **Animation - Enfance et Personnes âgées** » a pour objet de former des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie. Les secteurs d'intervention sont :

- le secteur socioculturel et socioéducatif,
- le secteur de l'animation sociale.

Ce professionnel doit être capable de mettre en œuvre des activités culturelles, socioéducatives ou sociales qu'il a élaboré. Son but est de favoriser l'expression et l'implication des participants tout en stimulant leurs potentialités.

Enseignements			
Enseignement général			
Français - Histoire / Géographie - EMC			
LV 1 : Anglais			
LV 2 : Espagnol / Italien			
Mathématiques			
EPS			
Arts appliqués			
Enseignement professionnel			
Sciences médico-sociales			
Techniques Professionnelles			
Organisation et réglementation			
Biologie/physiopathologie			
Economie - Gestion			
Chef d'œuvre (à partir de la 1 ^{ère})			
PSE			
Enseignement pluridisciplinaire			
Accompagnement personnalisé			
Co-Intervention : Enseignement général & professionnel			
Enseignement professionnel + Français			
Enseignement professionnel + Maths			

STAGES OBLIGATOIRES

❖ **Seconde :**

6 semaines qui se déroulent en secteur socioculturel ou socioéducatif accueillant un public d'enfants.

❖ **Première et Terminale :**

16 semaines sur les 2 années, dont 12 au moins, en secteur socioculturel ou socioéducatif ou en animation sociale accueillant un public d'enfants ou de personnes âgées (dont 8 semaines minimum avec un public de personnes âgées).

AUTRE CERTIFICATION

La formation S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail) sera dispensée durant la formation du Bac Professionnel A.E.P.A.



DEVENIR DES ELEVES

A l'issue de la classe de seconde : Orientation possible

- ❖ Première et Terminale Bac Professionnel A.E.P.A
- ❖ Première et Terminale Bac Technologique S.T.S.S.
- ❖ Première et Terminale Bac Professionnel (toutes filières)

Après obtention du Bac Professionnel A.E.P.A. :

- ❖ **Vie active** : Animateur en accueil de loisirs, Animateur enfance/ jeunesse, Animateur périscolaire, Animateur en EHPAD, Animateur social...
- ❖ **Poursuite d'étude** : BPJEPS, BTSA développement, animation des territoires ruraux, DEJEPS.

QUALITES REQUISES

- ❖ Maturité, tolérance, grande ouverture d'esprit
- ❖ Disponibilité et sens du contact humain
- ❖ Discrétion et secret professionnel
- ❖ Dynamisme et créativité
- ❖ Esprit d'équipe
- ❖ Approche méthodique (respect des consignes de sécurité)
- ❖ Efficacité
- ❖ Esprit d'analyse et d'initiative
- ❖ Responsabilité
- ❖ Excellente santé physique

CRITERES D'ADMISSION

- ❖ Elève de troisième ou de seconde
- ❖ **Information importante** : Les vaccinations, à jour, dont l'hépatite B, sont obligatoires pour toute admission dans cette voie professionnelle (aucune dérogation n'est autorisée, contrôle IDR (test tuberculine) de moins de 3 mois). Le vaccin contre la COVID peut être demandé par certains lieux de stage.

MODALITES D'INSCRIPTION

A partir de février 2024

- ✓ Téléchargement en ligne de la demande d'admission depuis le site : www.lycee-prive-bressis.fr
- ✓ Si impossibilité de téléchargement en ligne, retrait de la demande d'admission à l'accueil du lycée
- ✓ Prise de rendez-vous avec la direction.

JOURNEES PORTES OUVERTES

Vendredi 15 mars 2024 de 17h à 20 h
Samedi 16 mars 2024 de 8 h 30 à 12 h 30

Comment s'inscrire :
sur le site : www.lycee-prive-bressis.fr



Lycée Polyvalent LES BRESSIS - Section d'Enseignement Professionnel
85 route des Creuses - Seynod - 74600 Annecy

☎ : 04 50 52 01 22 / Fax : 04 50 69 04 23 / Courriel : contact@bressis.fr / Site : www.lycee-prive-bressis.fr
Etablissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat